

## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

### **OUVERTURE DES SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉPARATIONS ET PAVAGE – RUES MUNICIPALES**

Personnes présentes: Madame Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, Monsieur Gaston Rouleau, ingénieur, Monsieur Étienne Houle, Sintra.

Les soumissions ont été ouvertes le 15 juin 2015 à 11h01.

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (inuant taxes)</b>
- Eurovia	189 542,67,55\$ incluant les taxes
- Sintra	171 285,54\$ incluant les taxes
- Pavage Maska inc.	166 582,32\$ incluant les taxes

Sylvie Champagne, directrice générale et gma

### **OUVERTURE DES SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE – RUE THERRIEN**

Personnes présentes: Madame Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, Monsieur Gaston Rouleau, ingénieur, Monsieur Étienne Houle, Pavage Maska Inc.

Les soumissions ont été ouvertes le 15 juin 2015 à 11h01.

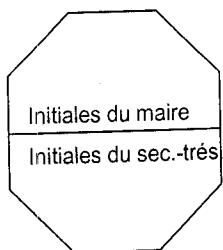
<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (incluant taxes)</b>
- Eurovia	39 906,10\$ incluant les taxes
- Sintra	43 893,24\$ incluant les taxes
- Pavage Maska inc.	46 068,54\$ incluant les taxes

Sylvie Champagne, directrice générale et gma

### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 15 juin 2015 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ajournée du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00. Monsieur le conseiller Adam Rousseau a motivé son absence.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin  
Messieurs les conseillers : Gérard Messier  
Yvon Larochelle



# **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

Michel Frappier  
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale  
et secrétaire-trésorière :

Sylvie Champagne

Il y a 2 personnes présentes à cette séance.

\*\*\*

Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\*

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

## **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ré-ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Soumissions : travaux 2015 du programme TECQ 2014-2018 ;
- 4.0 Soumissions : travaux de pavage;
- 5.0 Mandat – plan d'intervention requis pour le programme TECQ 2014-2018 ;
- 6.0 Embauche d'un patrouilleur pour le programme Escouade verte;
- 7.0 Vérification antécédents judiciaires ;
- 8.0 Affaires nouvelles :
- 9.0 Période de questions (15 minutes);
- 10.0 Ajournement ou levée de la séance;

### **149-06.2015 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **150-06.2015 3.0 SOUMISSIONS – TRAVAUX 2015 DU PROGRAMME TECQ 2014-2018**

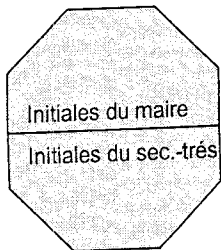
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a lancé un appel d'offres public pour les travaux de réparation et pavage des rues Frappier, Carrier et Morin en référence aux travaux 2015 du programme TECQ 2014-2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu 3 soumissions, à savoir :

Eurovia Québec Construction inc.	189 542,67\$ incluant les taxes
Sintra inc.	171 285,54\$ incluant les taxes
Pavages Maska inc.	166 582,32\$ incluant les taxes

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a fait examiner la conformité du plus bas soumissionnaire par l'ingénieur au dossier et que celui-ci a fait les recommandations nécessaires ;

# Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton



**CONSIDÉRANT QUE** les travaux pourront débuter dès réception d'une confirmation d'acceptation de ces travaux par le MAMOT suite à la révision du programme TECQ 2014-2018 transmise le 12 juin 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie Pavages Maska inc. le contrat pour réaliser les travaux de réparation et pavage des rues Frappier, Carrier et Morin pour un montant de 166 582,32\$ incluant les taxes, selon les détails de leur soumission du 15 juin 2015;

**D'autoriser** Monsieur le maire, Claude Sylvain et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes ;

**ET D'autoriser** que cette dépense soit assumée par le programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTION : 5 POUR**

## 151-06.2015 4.0 SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage de la rue Therrien d'une longueur d'environ 135 mètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu 3 soumissions, à savoir :

Eurovia Québec Construction Inc.	39 906,10\$ incluant les taxes
Sintra inc.	43 893,24\$ incluant les taxes
Pavages Maska inc.	46 068,54\$ incluant les taxes

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a fait examiner la conformité du plus bas soumissionnaire par l'ingénieur au dossier et que celui-ci a fait les recommandations nécessaires ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie Eurovia Québec Construction Inc. le contrat pour réaliser les travaux de pavage de la rue Therrien d'une longueur d'environ 135 mètres pour un montant total de 39 906,10\$ incluant les taxes, selon les détails de leur soumission du 15 juin 2015;

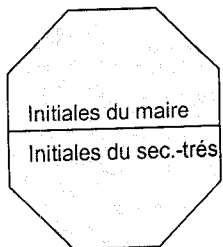
**D'autoriser** Monsieur le maire, Claude Sylvain et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes;

**ET D'autoriser** que cette dépense soit assumée par le budget 02.320.00.625 « Asphalte » dont un montant de 20 000,00\$ est subventionné par le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, la différence de 19 906,10\$ incluant les taxes étant assumé par le surplus accumulé non affecté.

**ADOPTION : 5 POUR**

## 152-06.2015 5.0 MANDAT – PLAN D'INTERVENTION REQUIS POUR LE PROGRAMME TECQ 2014-2018

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a déposé le 19 janvier 2015 la liste des travaux de priorité 4 (travaux de voirie) au programme TECQ 2014-2018 ;



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance du 28 mai 2015 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informant que la municipalité peut néanmoins faire approuver des travaux en priorité 4, dans la limite des 20% de la contribution gouvernementale, soit pour un montant n'excédant pas 184 273\$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit présenter un plan d'intervention signé par une firme d'ingénieurs selon le guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de novembre 2013, avant de programmer d'autres travaux de priorité 4 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu 2 soumissions, à savoir :

EXP	16 000,00\$ excluant les taxes
Avizo	17 900,00\$ excluant les taxes

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des détails de ces 2 soumissions ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie EXP, le contrat pour réaliser le plan d'intervention requis dans le cadre du programme TECQ 2014-2108 pour un montant de 16 000,00\$ excluant les taxes et selon les détails de leur soumission du 10 juin 2015;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

Des discussions s'en suivent quant à la planification des travaux de voirie.

### **153-06.2015 6.0 EMBAUCHE D'UN PATROUILLEUR POUR LE PROGRAMME ESCOUADE VERTE**

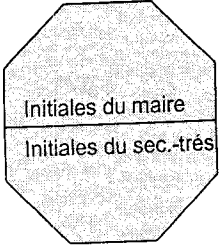
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son intention de joindre le programme Escouade Verte 2015 de la MRC du Val-Saint-François;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de sélection composé de Madame Elaura Martel, stagiaire en environnement à la MRC du Val-Saint-François, de Monsieur Gérard Messier, conseiller et de Madame Sylvie Champagne, directrice générale de la municipalité, suite aux entrevues effectuées le 03 juin 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est informé des compétences de chacune des candidates;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'embauche de Madame Maya Petit au poste de patrouilleur à raison de 35 heures par semaine pour la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour une période de sept (7) semaines débutant vers le 17 juin 2015;

# *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*



**QUE** soit autorisé une dépense estimée à 5 000,00\$ incluant les bénéfices marginaux, l'allocation de kilométrage et la distribution par média poste à toutes les adresses de la municipalité pour informer les citoyens de la visite du patrouilleur ;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par la « réserve matières résiduelles » selon le budget 2015.

**ADOPTION : 5 POUR**

## 154-06.2015 7.0 VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge à propos de signer un protocole d'entente avec la Sûreté du Québec dans le but de vérifier le casier judiciaire du personnel travaillant auprès de personnes vulnérables ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur Raymond Pélissier, agent de développement aux loisirs à signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec.

**ADOPTION : 5 POUR**

## \*\*\* 8.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

## \*\*\* 9.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1° Madame Nicole Gagnon questionne le travail du patrouilleur. La directrice générale répond que le média poste explique le mandat.

2° Monsieur Jacques Dion commente la disposition des sacs de plastique.

## 155-06.2015 10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h10.

**ADOPTION : 5 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

\_\_\_\_\_  
Claude Sylvain, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Champagne, directrice générale  
secrétaire-trésorière